



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Question au Gouvernement n° 886

Texte de la question

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Mme la présidente. La parole est à M. Hadrien Clouet.

M. Hadrien Clouet. Samedi dernier, France 2 a invité un témoin de la violence sociale qui règne dans le pays. Un de nos compatriotes a ainsi exposé les grandes difficultés qu'il éprouvait à nourrir ses quatre enfants, expliquant qu'il devait acheter de nombreux paquets de pâtes.

Cet homme, c'est évidemment Bruno Le Maire qui s'est livré à un numéro indécent et totalement démagogique...

M. Pierre Cordier. C'est vrai que c'est nul !

M. Hadrien Clouet. ...venant d'une personne qui est payée 10 000 euros par mois – sans compter les droits d'auteur chez Harlequin. (*Sourires et applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LFI-NUPES et GDR-NUPES.*) Une chose est juste, néanmoins : il reconnaît que sa politique orchestre le retour des privations et de la faim dans notre pays.

Que faites-vous face à cette situation ? Rien, si ce n'est promouvoir une réforme des retraites inique et scélérate. À chaque alerte, vous regardez ailleurs. Alors que les prix de la nourriture ont augmenté de 15 %, vous refusez de les bloquer. En revanche vous êtes prêts à voler deux ans de vie aux Français. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Christophe Bex. Une honte !

M. Hadrien Clouet. Une personne sur six ne mange pas à sa faim dans le pays. Accordez-vous aux associations le milliard dont elles ont besoin pour venir en aide à ces personnes ? Non, vous êtes trop occupés à voler deux ans de vie aux Français.

La moitié de nos compatriotes renoncent à leurs courses et ne remplissent plus leur caddie. Vous êtes-vous efforcés de mettre en place une hausse des salaires ? Non, vous êtes mobilisés par une réforme des retraites. (*Mêmes mouvements.*)

Les jeunes sont de plus en plus nombreux dans les files d'attente des associations qui proposent de l'aide alimentaire. Avez-vous accordé le repas à 1 euro dans les Crous, les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ? Non, vous étiez occupés à nous imposer une réforme des retraites. (*Mêmes mouvements.*)

Enfin, les associations d'aide ont été ruinées par vos réformes fiscales. Alors que l'ISF, l'impôt de solidarité sur la fortune, permettait aux super-riches de s'acheter une fois de temps en temps un brin de conscience en faisant des dons défiscalisés à ces associations, celles-ci éprouvent aujourd'hui les plus vives difficultés à lever de l'argent parce que vous consacrez tout votre temps à voler deux ans de vie aux Français. (*Mêmes mouvements.*)

Que fait Bruno Le Maire ? Il se rend devant le siège du Medef et supplie certains chefs d'entreprise, un cierge à la main, de bien vouloir limiter leur marge personnelle. Or, mesdames et messieurs les ministres, vous êtes au pouvoir. Alors, s'il vous plaît, gouvernez ! (*Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES se lèvent et applaudissent. - Les autres députés du groupe, ainsi que plusieurs députés du groupe SOC, applaudissent également.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des personnes handicapées.

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des personnes handicapées. Vous avez raison, la hausse des prix a un impact sur les ménages les plus fragiles. C'est une réalité. Cette situation est bien sûr la conséquence directe de l'inflation qui touche actuellement les prix des produits alimentaires. Face à de telles difficultés, le Gouvernement agit depuis l'été 2022.

Mme Farida Amrani. Elle est marrante, celle-là !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée. Premièrement, l'État a dépensé 46 milliards pour contenir la hausse des prix de l'énergie, qui a bien sûr un impact direct sur l'alimentation. Grâce à cette mesure, le niveau de l'inflation dans notre pays est l'un des plus bas d'Europe. Je pense également à la revalorisation anticipée des prestations de 4 %, une mesure complétée le 1er avril pour porter l'augmentation à 5,6 % par an.

M. Christophe Bex. Indexation des salaires !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée. Je citerai également le trimestre anti-inflation, une mesure que défendent en ce moment Bruno Le Maire et Olivia Grégoire...

M. Laurent Jacobelli. Quel succès !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée . . .mais aussi deux actions menées en matière d'alimentation. La première est le renforcement exceptionnel des moyens accordés aux associations d'aide alimentaire. (*« Ah bon ? » sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Eh oui, les crédits de l'État ont triplé depuis 2022 pour atteindre 156 millions.

M. Hadrien Clouet. C'est 1 milliard qui est demandé par les associations !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée. Cela a permis d'affecter en urgence 10 millions à l'aide alimentaire destinée aux étudiants...

Mme Aurélie Trouvé. Pour l'instant, les associations n'ont rien vu !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée . . .et d'apporter des réponses spécifiques aux outre-mer.

Deuxièmement, la lutte du Gouvernement contre la précarité alimentaire se concrétise en 2023 par le déploiement du programme Mieux manger pour tous. (*Mme Farida Amrani s'esclaffe.*) Pour cette année d'amorçage, 60 millions permettront de financer des paniers et des chèques verts et solidaires et surtout d'améliorer la qualité des produits distribués.

Alors oui, nous agissons avec pragmatisme sur le terrain plutôt que par des incantations comme vous le faites en permanence. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Hadrien Clouet.

M. Hadrien Clouet. J'ai compté : vous avez lu onze fiches. Cela avait l'air très intéressant. J'en retiens que vous croiserez les doigts en espérant que les estomacs se remplissent. C'est dommage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – Mme Sandrine Rousseau applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Hadrien Clouet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 886

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 mai 2023